

LES INFRACTIONS PÉNALES

Intervenant

Thierry MOULIN

Major de police, chef d'un groupe d'enquête à la Brigade Départementale de la Protection de la Famille à Lyon



THÉMATIQUE

La présentation des différentes atteintes sexuelles sur mineurs permet de mettre des mots sur une réalité méconnue.

PRÉSENTATION DE L'ENTRETIEN

Thierry Moulin donne des clés simples pour lire ce qui se joue aujourd'hui dans les environnements et les vies des enfants : des mots, des chiffres, des dangers. Il explique comment faire en cas de soupçon ou de fait avéré.

REGARDER L'ENTRETIEN



Durée 14:46 min / Lien vimeo.com/362228365

QUESTIONS POSÉES ET EXTRAITS

Pouvez-vous nous donner un panorama des infractions concernant les atteintes sexuelles sur mineurs de moins de 18 ans ?

« De la plus grave à la moins grave nous avons le viol (...), l'agression sexuelle (...), la corruption de mineur (...), l'exhibition. »

Pouvez-vous nous donner quelques chiffres qui pourraient nous permettre de mieux comprendre ces infractions ?

« Nous travaillons sur l'ensemble de l'agglomération lyonnaise. (...) En 2018, 125 mineurs ont été victimes de viol, dont 105 filles, et nous avons eu 241 mineurs qui ont fait l'objet d'une enquête pour agression sexuelle, dont 190 filles. »

Y a-t-il un lien, une gradation ou une continuité entre ces infractions ? Comment responsabiliser et éveiller au quotidien les encadrants, éducateurs, parents ?

« Sans tomber dans la paranoïa, il faut savoir que les infractions sexuelles, cela se passe dans tous les milieux, dans tous les lieux, là où il y a des enfants. »

« Il y a un endroit où ils sont beaucoup plus en danger que dans la rue, c'est dans leur chambre quand ils ont accès à internet sans la surveillance des parents. »

Prenons un cas concret : un enfant accompagné d'un adulte référent ou un adolescent seul se rend à votre brigade, comment est-il accueilli ?

« L'enfant sera toujours entendu seul pour que personne ne puisse parasiter son discours. On va l'inviter à raconter son histoire. Ça ne sera pas un interrogatoire, ce sera une écoute avec si nécessaire des relances. Il n'y aura pas d'aspect policier. »

« On le met en confiance, nous avons cette expérience, nous avons cette spécialité, donc ne faites pas l'enquête, venez chez nous dès que vous avez des soupçons. »